



**COMPTE RENDU
DU COMITE HYGIENE SECURITE
ET CONDITIONS DE TRAVAIL
DE L'ADMINISTRATION CENTRALE
(CHSCT)
DU MARDI 29 JUIN 2021**

Le CHSCT a eu lieu en visioconférence le mardi 29 juin 2021. Il était présidé par Monsieur Pascal Bernard - Directeur des ressources humaines et Madame Anne Liris – Cheffe de service.

Avant l'ouverture de la réunion, une déclaration des organisations syndicales rappelle qu'après deux annulations de programmation aucune date de réunion de la cellule de prévention concernant la DGT n'a été déterminée. Elle n'a donc pas encore débuté alors que nous arrivons sur des périodes de congés.

Le DRH nous confirme qu'elle sera mise en place et qu'il nous en informera très rapidement.

Le DRH nous informe ensuite qu'à notre demande, une délégation d'enquête pour la DGCS sera organisée début juillet.

1) Approbation des procès-verbaux des CHSCT du 22 janvier, 12 février, 17 mars, 22 mars et 13 avril 2021 :

Aucune observation n'a été faite. Ils sont approuvés à l'unanimité.

2) Point sur la mise en œuvre du retour progressif en présentiel et du télétravail :

Conformément à la circulaire du 26 mai 2021 de la Ministre de la transformation et de la fonction publique, un retour progressif de 3 jours en présentiel (donc 2 en télétravail) par semaine, sera mis en place à compter du 1^{er} juillet 2021. Les indicateurs de télétravail montrent que le nombre moyen de jours de télétravail étaient de 3,5 jours par semaine pour la période du 7 au 11 juin 2021. Fin juin 10% des agents sont de retour à 100%, les agents restants sont sur 1 jour ou 2 jours par semaine de télétravail. Les retours se mettent en place progressivement. Les réunions s'organisent toujours à distance (visio ou audioconférence).

La campagne de télétravail débutera prochainement, les demandes pourront se faire en juillet et août pour la rentrée de septembre.

La CGT vous conseille de ne pas attendre et de faire, dès à présent, une demande de télétravail auprès de votre hiérarchie directe afin de partir en congés sereinement.

Nous rappelons que tout refus de demande de télétravail doit être justifié par la hiérarchie et présenté en CHSCT s'il est maintenu. Les recours individuels sont de la compétence des CAP.

La CGT informe le DRH que les consignes sont contradictoires selon les directions et les bureaux. Il est important de programmer, vers fin juillet ou début août des CLC et des réunions de directions.

3) **Présentation du projet de réaménagement de la DRH :**

Ce projet de réaménagement de la DRH fait suite à la réorganisation et au nouvel organigramme. La pandémie n'a pas permis de faire un regroupement des agents. Le transfert de certains agents vers l'Éducation nationale a libéré des espaces et permet une réinstallation des agents de la DRH. Les premières installations qui débuteront début juillet concerneront la direction, le cabinet, le BRHAG et le BACIF. De juillet à septembre le réaménagement concernera les services stratégie, compétences et vie au travail et transformation, et gestion de proximité. Les agents ont été informés et ont pu choisir la disposition de leur mobilier.

La CGT demande qu'une visite des locaux soit organisée par les membres du CHSCT après l'installation. Il nous semble important de constater que ce réaménagement est satisfaisant pour les agents.

Ce projet a été mis au vote :

CFDT : abstention

CGT : abstention

UNSA : favorable

La CGT a fait le choix de s'abstenir sur ce point dans la mesure où les délais ne nous ont pas permis d'interroger nos collègues concernés par cette installation pour avoir leur avis. Il n'est pas concevable pour nous de décider à leur place.

4) **Point d'étape sur l'enquête DICOM :**

3 réunions de la délégation d'enquête DICOM ont eu lieu. Au total 7 personnes ont été auditionnées : 3 personnes le 11 juin 2021, 2 personnes le 18 juin 2021 et 2 personnes le 25 juin 2021. La délégation se compose de 3 représentants du personnel et 3 représentants de l'administration (DRH). La charte de déontologie (confidentialité) est rappelée au début de chaque entretien, il est précisé aussi que le rôle de la délégation d'enquête n'est pas de juger ni de sanctionner. Les auditions se termineront à la fin de l'été. Un rapport de préconisations pour améliorer les conditions de travail de la DICOM sera rédigé par tous les membres de la délégation en septembre et présenté en CHSCT.

5) **Présentation du bilan 2016/2020 de l'IAPR (Institut d'accompagnement psychologique et de ressources :**

Du 9 mars 2015 au 31 décembre 2020 l'IAPR a mis en place un dispositif d'accompagnement psychologique pour nos services centraux et déconcentrés à l'aide d'un « numéro bleu » destiné aux responsables afin de signaler les agents victimes dans l'exercice de leurs fonctions, d'un traumatisme ou d'une situation qui entraîne du mal être au travail. Un psychologue clinicien, est en lien avec l'encadrant lors du premier appel.

À compter du 1^{er} janvier 2021 le nouveau prestataire en charge du soutien psychologique est l'entreprise QUALISOCIAL.

6) **Présentation du 1^{er} point d'étape par QUALISOCIAL :**

Un premier bilan qui porte sur la période de janvier à mai 2021 a été fait par Qualisocial. Un numéro d'écoute et de soutien psychologique a été mis en place en attribuant un « numéro vert » (gratuit) accessible 24/24 pour l'administration centrale et les services déconcentrés. Les agents peuvent contacter les psychologues via le numéro vert dédié ou à l'aide d'un formulaire. L'accompagnement est fait sur 5 séances maximum par téléphone, en visioconférence, audioconférence ou en face-à-face dans un cabinet de proximité. Il est suivi autant que nécessaire. Pendant la crise sanitaire 20 agents ont sollicité le service pour des soucis liés à l'isolement et au mal être. 8 personnes sont toujours accompagnées. « Le numéro vert » gratuit, accessible à tous les agents et encadrants qui vivent en France est le 0800 942 379. Vous trouverez également un lien sur l'intranet de notre ministère.

7) **Comptes rendus des visites de sites :**

En mars des visites CHSCT ont eu lieu sur les sites de Duquesne (DRH/SDGAP5, DFAS et DDC), de Montparnasse (DGEFP, et DRH/bureaux formation et recrutement) et de Mirabeau (service courrier de la DGT). Peu de monde était présent. Dans l'ensemble les installations pour mesures sanitaires sont satisfaisantes. Certaines parois en plexi glace sont à installer.

Avis de la CGT : Il serait nécessaire de reprogrammer des visites au retour des agents en présentiel.

La CGT demande qu'un suivi des préconisations soit mis en place après ces visites.

La CGT informe d'une mauvaise gestion des retours sur site qui a entraîné un nombre trop important d'agents qui se sont retrouvés en même temps à la DGT, alors que chacun avait prévenu de son arrivée. Nous rappelons que malgré les retours les gestes barrières sont toujours à mettre en place. L'organisation par bureau en alternance pour les agents à plusieurs dans un bureau est indispensable.

8) **Point sur le traitement et le renouvellement de l'air :**

Au regard des documents communiqués sur le traitement et le renouvellement de l'air dans nos locaux, nous constatons que la vérification annuelle « point traitement air » n'a pas été faite sur le site de Mirabeau. Quand a eu lieu la dernière ? nous ne savons pas. Un simple contrôle « qualité de l'air » a été effectué alors qu'il n'y avait aucun agent dans les locaux de Mirabeau, de ce fait ça nous donne un résultat très satisfaisant, mais ça ne l'est pas pour nous. Le contrôle de l'air est totalement différent sans présence humaine, il est indispensable de faire des nouvelles analyses plus précises. Nous rappelons que les analyses annuelles sont obligatoires. L'employeur doit procéder à la vérification périodique et tenir à jour le dossier de l'installation. Le fait que les vérifications obligatoires ne sont pas effectuées démontre d'une méconnaissance totale de la réglementation, c'est inquiétant étant donné les enjeux sanitaires actuels.

9) **Examen des nouvelles inscriptions aux registres santé et sécurité au travail (SST):**

Des fiches proviennent du site de Mirabeau (problèmes de température, et local de l'infirmerie) et de Duquesne (application des gestes barrières). Des radiateurs d'appoint ont

été mis à disposition pour résoudre le problème de température et une remise en état du local de l'infirmierie est prévue pour le site de Mirabeau. Pour le site de Montparnasse un nombre important de fiches proviennent de la DGCS, un appel au secours, c'est inquiétant. Ça justifie notre demande de délégation d'enquête pour cette direction. Nous nous félicitons d'avoir eu satisfaction sur la mise en place de cette délégation qui doit débiter le 2 juillet 2021.

10) **Point sur le parking à vélo :**

En 2019 il avait été envisagé de créer un parking à vélo au sous-sol de Duquesne. Après une visite du CHSCT nous avons constaté qu'il pouvait y avoir danger en associant vélos et véhicules. La rampe d'accès en pente raide pose problème. Ce projet a donc été abandonné. À la place une cinquantaine de place vélos ont été créées par l'ajout de racks à vélos supplémentaires dans la cour centrale de Duquesne. Sur le site de Mirabeau 24 places supplémentaires ont été créées au 2^{ème} sous-sol. À Montparnasse une soixantaine d'emplacements sont à la disposition des agents devant l'immeuble. La DFAS loue 20 places vélos au parking Indigo situé au 32 rue de l'arrivée.

Mise à disposition de vélos électriques de service : La DFAS a mis en place une offre de vélos de service permettant le déplacement entre les sites pour aller en réunion à l'extérieur. La réservation du vélo peut se faire sur Outlook comme pour une salle de réunion via Roomfinder. Le vélo est ensuite récupéré avec son équipement (casque, chasuble, lingettes désinfectantes) auprès du service courrier central ou des intendances de sites.

12 vélos électriques sont installés sur les sites : 7 à Duquesne, 3 à Mirabeau et 2 à Grenelle. Le site de Montparnasse ne disposant pas de parking privatif à proximité il n'a pas été possible d'en installer.

QUESTIONS DIVERSES :

La CGT demande que des réunions concernant la cantine soient à nouveau programmées pour chacun des sites comme c'était le cas avant la crise sanitaire.

La CGT rappelle une fois de plus qu'il est urgent de faire une mise au point des listes des guides et serre-files qui sont chargés de l'évacuation d'urgence. Il sera nécessaire d'en renommer, des départs et des changements d'affectation ayant eu lieu.

Vos représentants CGT au CHSCT :

**Caroline Bardot - DGT
Annie Batrel – permanence CGT
Christophe Chalvet – DNUM
Simon Chapiro – DGEFP**